

Les clés du management de la sécurité dans un site logistique

Le 7 décembre dernier, M. Christian Pinetre de la société Kuehne+Nagel est venu présenter aux membres du Club Logistique Globale une conférence sur les clés du management de la sécurité sur un site logistique.

Kuehne+Nagel est prestataire d'un acteur majeur de la grande distribution et emploie 230 personnes sur le site de Pont de Veyle, dans l'Ain. **Christian Pinetre** est le responsable des opérations de cet entrepôt de 34000m². L'amélioration de la sécurité est pour lui une priorité depuis de nombreuses années et son approche est très structurée.



L'accueil des intérimaires et salariés

Tous les employés, y compris les intérimaires sont accueillis individuellement et suivent un parcours d'intégration complet qui comprend une présentation de l'entreprise, une visite de site et une formation santé et sécurité et qualité/hygiène. Un tuteur leur est attribué qui les accompagne pendant 3 semaines et évalue l'acquisition des connaissances nécessaires au poste. Cet accompagnement est formalisé par une check-list d'intégration et des tests de connaissance.

Plusieurs documents sont remis au nouvel arrivant au cours de cette période d'intégration : livret métier, livret d'accueil, guide santé, sécurité, hygiène, environnement, plan du site.

Pour éviter l'emploi de personnel non qualifié en cas de pic de charge de travail, un travail est fait en amont sur la polyvalence du personnel : ceux de la réception, de l'expédition ou même des bureaux peuvent occasionnellement venir assister les équipes de préparateurs de commandes.

Les formations sécurité

La formation à la sécurité est obligatoire dans le code du travail.

Chaque année une simulation d'évacuation a lieu avec intervention des pompiers. Les employés doivent être formés aux consignes d'évacuation et aux conduites à tenir en cas d'accident. Une attention particulière doit aussi être portée au recyclage des SST. L'employeur doit aussi donner des formations spécifiques à l'environnement de travail : gestes et postures, caristes, alimentaires, produits chimiques... La loi oblige aussi à donner une formation renforcée pour les CDD et intérimaires.

Connaitre les risques liés à la sécurité et les maîtriser : le document unique

Un document détaillé, le document unique, a été élaboré pour identifier et mesurer l'ensemble des risques sur le site. 17 familles de risques ont été identifiées. L'ensemble des activités sur le site sont identifiées et analysées: l'individu, le matériel utilisé, la tâche effectuée et le milieu dans lequel elle se réalise. Chacun des risques est décrit et mesuré selon 3 critères : la fréquence d'exposition, la gravité des effets et la fréquence d'occurrence de ce type d'incident. Les moyens de maîtrise du risque techniques et organisationnels sont identifiés dans le document. La décision de mettre en place ou non des actions dépend de cette analyse du risque.

Les liens QSHE : ISO 9001/14001 et OHSAS 18001

Les démarches pour l'obtention des certifications ISO9001 (qualité), ISO14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité) sont assez semblables. L'obtention de ces certifications exige un travail important. Ce sont des dossiers assez lourds à gérer mais qui poussent à une vigilance payante à terme.



Les supports sécurité disponibles en interne

Tout est mis en œuvre pour que les documents relatifs à la sécurité soient facilement accessibles et largement diffusés auprès de l'ensemble des employés. Un système documentaire et la mise en ligne des informations sur un site intranet accessible à tous facilitent l'accès à l'information.

Des documents écrits détaillent et formalisent toutes les activités sur le site : opérations, situations d'urgence, formations et sensibilisations. Des contrôles fréquents sont mis en place pour éviter toute dérive. Chaque mois, une visite complète du site avec 64 points de contrôle est organisée avec le CHSCT, un employé et un cadre.

Par ailleurs, de nombreux supports de communication sont mis en place pour parler de la sécurité : création d'un journal interne écrit par le personnel, élaboration d'une base de données thématique...

Impliquer les équipes dans la démarche de prévention COPIL – CHSCT – Encadrement

Tous les membres actifs de l'entreprise doivent se sentir acteurs dans l'amélioration de la sécurité. La médecine du travail, la CRAM, le CHSCT sont vus comme des partenaires à part entière et sont impliqués dans la démarche QHSE. Les délégués CHSCT se voient même attribuer 15 heures pour leurs activités au lieu des 5 heures légales afin de leur permettre de mettre en place de réelles actions.

Pour que cette démarche soit présente au quotidien pour le personnel opérationnel, il est important de renouveler les actions et de les rendre stimulantes. Une association a été créée, le COPIL, pour animer et préparer des thèmes de communication en lien avec la sécurité. Ces thèmes sont renouvelés tous les 3 mois pour assurer dynamisme et intérêt du personnel. L'association est entièrement gérée par les employés de l'entreprise. Toutes les actions sont définies sur des propositions du personnel membre de l'association : animation autour de l'application des sécuri-gestes, jeux, audits croisés avec d'autres entreprises...

Enfin, les cadres sont impliqués chaque mois dans une recherche de solution des problèmes rencontrés au cours de la réunion du comité d'exploitation du dépôt.

Conclusion

La sécurité est souvent vécue comme un poste de coût par les employeurs. Les actions entreprises demandent en effet beaucoup de temps (formations, réunions, sensibilisations répétées...) et une démarche documentaire très importante. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les arrêts de travail et les incidents ont aussi un coût en masse salariale inactive.

Aujourd'hui, sur le site de Pont de Veyle, l'investissement de temps et d'argent dans l'amélioration de la sécurité a entraîné une baisse importante des arrêts de travail. Cette démarche n'a en aucun cas entravé la performance de l'entrepôt, bien au contraire puisqu'il est aujourd'hui considéré par Kuehne+Nagel comme un site pilote pour l'efficacité de ses opérations.

Rédaction : M.F.